



- Conditions Générales de Vente -

DÉSIGNATION

SB'COM Formation est un organisme de formation professionnelle. Son siège social est fixé à **11 avenue de la République - Résidence Le Galilée Bât. B - 83210 La Farlède**. Sophie BENEULT conçoit, élabore et dispense des formations inter-entreprises et intra-entreprises sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de SB'COM Formation.
- **Stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **Formations inter-entreprises** : les formations regroupant des stagiaires issues de différentes structures.
- **Formations intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure pour le compte d'un client.
- **CGV** : les conditions générales de vente détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : les organismes paritaires collecteurs chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

OBJET

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par SB'COM Formation pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes ses conditions générales d'achat.

CONDITIONS FINANCIÈRES, RÈGLEMENTS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Le règlement de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de SB'COM Formation.

En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être prévues.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. SB'COM Formation se réserve le droit d'obtenir le règlement par voie contentieuse des frais du Client, sans préjudice des autres dommages et intérêts éventuellement dus.

📍 11 av. de la République
Résidence Le Galilée
83210 LA FARLÈDE

☎ 06 30 13 66 42
✉ sophie@sb-com.fr
🌐 www.sb-com.fr



En cas de financement par un OPCO, le Client doit effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation et transmettre l'accord de financement avec le devis signé et mentionné « Bon pour accord ». Même en cas de paiement total ou partiel par l'OPCO, il appartient au Client de se faire rembourser directement les frais annexes (repas, hébergement...). Si l'accord de prise en charge n'est pas reçu au moins un jour ouvrable avant le début de la formation, SB'COM Formation se réserve le droit de refuser l'entrée en formation du Stagiaire ou de facturer l'intégralité des frais. • Refermer les portes derrière soi et ne pas fumer sur le lieu de rassemblement.

ANNULATION PAR LE CLIENT, ABSENCE OU INTERRUPTION D'UNE FORMATION

Toute demande d'annulation peut être faite par le Client, sans frais et avec remboursement des sommes payées, si cette annulation parvient à SB'COM Formation, par lettre recommandée avec accusé de réception, au moins 15 jours ouvrés avant le début de la session de formation.

Si l'annulation est motivée par un cas de force majeure, le Client pourra reporter son inscription sur une session ultérieure sans coût supplémentaire.

Si l'impossibilité résulte d'un problème de santé, le Client devra fournir un justificatif médical.

Ces sommes ne peuvent être imputées sur l'obligation de formation continue ni faire l'objet d'une prise en charge OPCO.

FRAIS D'ANNULATION :

- Avant les 15 jours ouvrés du début de la formation : 0% du prix de la formation.
- Entre 15 et 7 jours ouvrés : 50% du prix HT.
- Moins de 7 jours ouvrés : 100% du prix HT.

DÉDITS ET REMPLACEMENT D'UN PARTICIPANT

En cas de dédit signifié au moins 5 jours avant le début de la formation, le Client peut :

- Reporter l'inscription du Stagiaire à une formation ultérieure, après accord éventuel de l'OPCO
- Remplacer le Stagiaire par un autre participant ayant le même profil et besoins, sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCO

INCAPACITÉ DE TRAVAIL

En cas d'incapacité de travail de la formatrice, par suite de maladie ou d'accident, SB'COM Formation se réserve le droit de modifier le calendrier en cours sans qu'il ne puisse être exigé par le Client le versement d'indemnités. SB'COM Formation s'engage à avertir le Client dès le premier jour ouvrable de son incapacité.

OBLIGATIONS ET FORCE MAJEURE

SB'COM Formation est tenue à une obligation de moyens, et non de résultat. Elle ne pourra être tenue responsable en cas d'inexécution due à un événement de force majeure : maladie ou accident de la formatrice, grèves externes, catastrophes naturelles, incendies, coupures d'énergie ou de télécommunications, transports interrompus, ou tout autre événement échappant au contrôle de SB'COM Formation.



HORAIRES ET ACCUEIL

Sauf indication contraire sur la convocation, les formations se déroulent de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, avec une pause en milieu de chaque demi-journée.

EFFECTIF ET AJOURNEMENT

Pour garantir un apprentissage optimal, l'effectif de chaque formation est limité. Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée. Seuls les devis dûment signés et retournés avec mention « Bon pour accord » ont une valeur contractuelle.

En cas d'effectif insuffisant, SB'COM Formation se réserve le droit d'ajourner la formation, au plus tard une semaine avant la date prévue, sans indemnité.

DEVIS ET ATTESTATIONS

Une convention de formation est adressée en deux exemplaires au Client. Un exemplaire signé doit être retourné avant le début de la formation.

À l'issue de la formation, une attestation de formation est remise au Stagiaire et, en cas de financement OPCO, également accompagnée de la facture acquittée, après avoir reçu le règlement par virement.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les supports de formation sont protégés par le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. Toute reproduction, diffusion ou utilisation par le Client ou le Stagiaire sans accord exprès est interdite.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le Client informe les Stagiaires que leurs données personnelles sont collectées pour le suivi et l'amélioration de la formation, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978. Les Stagiaires disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données. Toute image ou vidéo prise lors des exercices pratiques sera supprimée après utilisation.

CONFIDENTIALITÉ ET COMMUNICATION

SB'COM Formation, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels tous les documents et informations obtenus durant la formation. Le Client autorise néanmoins SB'COM Formation à mentionner son nom et une description objective des prestations dans ses références commerciales et sa communication.

DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée. À défaut, le Tribunal de Toulon sera compétent.